

La parole des vieilles et des vieux pour faire entendre une autre voix

Véronique FOURNIER

Médecin, fondatrice et ancienne directrice du Centre d'éthique clinique de l'AP-HP

Dominique ARGOUD

Professeur de sociologie, LIRTES, Université Paris-Est Créteil

Introduction

L'enjeu de la prise en compte de la parole des usagers traverse l'ensemble des politiques sanitaires et sociales. Il est lié au fait que les relations ne sont jamais symétriques (Payet & Purenne, 2015 ; Petiau, 2021). Et l'espace sur lequel s'exprime cette parole n'est jamais totalement neutre (Argoud *et al.*, 2017). Dans ce contexte, certaines personnes, du fait de leurs moindres ressources ou de leurs fragilités, disposent de moins de pouvoir pour faire entendre leur voix. C'est le cas, entre autres, des personnes que l'on qualifie communément de « personnes âgées ». Elles présentent en effet la particularité de ne pas représenter un groupe social unifié et homogène, constitué sous forme d'un « lobby gris » susceptible de peser sur les décisions qui le concernent (Viriot-Durandal, 2003). Cette faiblesse se vérifie tant au niveau des retraités et personnes âgées en général que des personnes plus fragiles qui sont accompagnées par des établissements ou des services. Dans le premier cas, l'émiettement des organisations de représentation des intérêts des retraités et personnes âgées ne permet guère de porter une parole collective et de contrer l'âgisme dont sont empreintes les politiques publiques (Guillemard, 2026). Dans le second cas, le cadre institutionnel et professionnel d'accompagnement du grand âge, conjugué à une plus grande vulnérabilité des personnes, ne laisse pas toujours de place pour faire entendre leur voix. Par ailleurs, hormis dans quelques instances, l'expression des personnes âgées s'inscrit surtout sur le registre individuel, et non collectif (Argoud, 2022).

Le numéro de *Gérontologie et société* consacré à « La parole des vieilles et des vieux » avait pour objectif, près de deux décennies après un premier numéro dédié à ce thème, de montrer que les choses évoluent. Comme cela a été dit dans l'avant-propos du volume précédent, le cadre législatif et réglementaire a tenu compte d'une aspiration grandissante des patients et des usagers à être reconnus comme ayant leur mot à dire sur les domaines qui les concernent. Les professionnels de leur côté sont plus

sensibilisés à ces enjeux qu'ils ne l'étaient auparavant. À cela s'ajoute un autre vecteur d'évolution : les « personnes âgées » d'aujourd'hui ne sont plus les mêmes que celles d'hier. Leur profil a évolué du fait de l'élévation progressive de l'espérance de vie et des ressources sociales dont elles peuvent disposer. Mais surtout, pour certaines, elles sont désormais désireuses de pouvoir prendre en main leur vie(illesse) pour ne pas laisser d'autres décider à leur place. Cette tendance va à l'encontre de la politique d'encadrement du « troisième âge », puis de la politique de compensation de la perte d'autonomie, dont le fil conducteur a consisté à résoudre les « problèmes des personnes âgées » par le haut, c'est-à-dire sans imaginer que ces dernières puissent faire partie de la résolution desdits « problèmes ».

L'émergence d'une parole en intériorité

Si elles restent minoritaires, ces velléités exprimées par les personnes elles-mêmes pour prendre en main leur destinée, n'en sont pas moins le témoin d'un renouvellement et d'un changement de perspective. Contrairement aux organisations de retraités qui se sont battues pour obtenir l'amélioration des droits sociaux des personnes âgées, il s'agit là d'un mouvement permettant l'expression d'un autre type de parole, plus réflexif, plus porté sur le vieillissement lui-même, dans ce qu'il a de plus personnel, voire d'intime. Il autorise une prise de parole à la première personne du singulier, soit l'exact opposé de la parole voulue par le lobbying traditionnel dont la force reposait sur l'expression d'une parole collective au nom des « personnes âgées ». Un tel changement de registre est perceptible dans le positionnement de collectifs tels qu'Old'up ou le Conseil National autoproclamé de la Vieillesse (CNaV). Comme le stipule la charte de ce dernier : « *Tout adhérent et membre du CNaV s'engage à : (...) employer le "je", parler en tant que vieux soi-même (ou futur vieux) et non au nom des vieux... comme d'un peuple de vulnérables dont il convient de s'occuper, qui mérite assistance et compassion, comme à distance de soi-même de la vieillesse et de ce qu'elle signifie* »¹.

C'est pour signifier ce changement de posture que beaucoup recourent aujourd'hui aux termes « vieilles » et « vieux » pour identifier ce qu'il y a de nouveau dans l'expression de cette parole. En l'occurrence, le nouveau ne réside pas seulement dans l'existence d'espaces nouveaux d'expression. Cette évolution sémantique traduit aussi une approche du vieillissement et de la vieillesse d'un point de vue plus endogène et donc moins dépendant de catégories construites de l'extérieur. Ce qui était à l'origine une posture propre à une élite intellectuelle telle que les écrivains ou les philosophes (Argoud & Puijalon, 1999) correspond aujourd'hui à une idée plus largement partagée. Il devient aujourd'hui plus fréquent de se sentir légitime pour exprimer publiquement son ressenti et son vécu en tant que personne vieille. Certes, parler de la vieillesse continue de faire peur et les termes « vieilles » et « vieux » sont toujours considérés

¹ <https://www.cnav-demain.fr/qui-sommes-nous/>

majoritairement dans la population française comme péjoratifs, mais de nombreux signes existent (que les diverses contributions aux deux numéros de *Gérontologie et société* permettent d'objectiver) qui démontrent qu'une transformation est en train de s'opérer, ne fût-elle encore à ce jour qu'embryonnaire.

Autrement dit, les vieux ont des choses à dire, en leur nom propre. Et comme les vieux sont majoritairement des vieilles (Petits Frères des Pauvres, 2024), les femmes âgées ont beaucoup plus souvent le droit de cité qu'auparavant². Ce qui ouvre également la voie à des représentations sociales alternatives de la vieillesse³. Ainsi, l'affirmation de soi, de son corps, de ses désirs et projets parvient de plus en plus à se frayer un chemin dans une société qui reste pourtant âgiste.

Des résistances institutionnelles et professionnelles

En réalité, ne nous y trompons pas. Les deux numéros de « La parole des vieilles et des vieux » mettent en évidence les nombreux obstacles auxquels cette parole est soumise. En l'occurrence, la présence d'une institution pèse sur le contexte de l'interaction et menace la parole de faire l'objet d'une « *captation institutionnelle* » (Lacharité *et al.*, 2015). Malgré leur déclin (Dubet, 2002) et la mise en œuvre d'un arsenal juridique et réglementaire favorable au « droit des usagers » (et des patients), les institutions conservent en effet un pouvoir d'imposition par le biais de leurs professionnels. Ce pouvoir n'est pas nécessairement malveillant. Mais l'impératif de protection des populations vulnérables reste profondément inscrit dans un fonctionnement institutionnel et professionnel qui trouve ses origines dans l'histoire des pratiques assistancielles. Si ces dernières ne sont théoriquement plus de mise, de nombreux rapports témoignent de la persistance de pratiques de protection renforcée dans les institutions, voire de contention, qui ont pu être exacerbées au moment de la crise sanitaire 2019-2020 (Défenseur des droits, 2021). La définition catégorielle de publics cibles dans les politiques sociales a eu tendance à conforter un processus de réification des populations « prises en charge ». Ce qui a conduit certains, justement, à contester le terme de « personnes âgées » et leur vulnérabilité supposée (Messy, 1992).

L'État n'est pas exempt de tout reproche dans ce processus. D'un côté, il adopte des textes et met en œuvre toute une réglementation favorable au respect des droits des personnes. Mais de l'autre, le nouveau management public alourdit considérablement la tâche des professionnels qui, du fait de la multiplication des procédures et des opérations de *reporting*, sont de plus en plus absorbés par des tâches qui les éloignent de la relation interindividuelle. L'expression des usagers est elle-même de plus en plus codifiée et la mesure de sa satisfaction donne lieu à des formes de participation très encadrées par des outils de mesure et de traçabilité sur lesquels les personnes concernées n'ont guère les moyens d'agir.

² Voir *Vieillir femme. Une vieille peut en cacher bien d'autres...*, livre orchestré par Joëlle Ayats et Odile Plan (2026).

³ Voir l'article de Manon Cerdan dans *The Conversation*, 5 avril 2026.

À cela s'ajoute la prégnance de logiques organisationnelles qui impactent la nature des relations d'accompagnement pouvant s'établir entre les professionnels et les personnes aidées. Là aussi, le manque de temps, le *turnover* des personnels, la centration sur les tâches techniques et administratives – et donc la minoration de l'importance de la qualité de la relation – ne sont pas spécifiques au secteur gériatologique ; ce sont autant d'éléments qui concernent l'ensemble des secteurs sanitaire, social et éducatif. La question du temps disponible conduit alors les professionnels, notamment soignants, à aller « à l'essentiel » et « à l'urgence », réduisant pour les personnes concernées les possibilités d'être écoutées et entendues (Faisca, 2021). Non seulement les personnes accompagnées peuvent en souffrir, mais ce peut également être le cas des professionnels qui estiment « *mal faire leur travail* » (Clot, 2021).

Dans ce contexte, les acteurs associatifs ont un rôle à jouer, tout comme les professionnels qui interviennent dans l'institution. C'est ce que démontrent clairement les multiples initiatives rapportées dans ce numéro. Le positionnement adjacent de certains acteurs vis-à-vis de l'institution, c'est-à-dire à la fois dedans et dehors, leur permet de créer des conditions d'expression de la parole qui soient moins dépendantes du fonctionnement ordinaire des établissements et des services. La parole ainsi recueillie échappe, pour partie, aux impératifs fonctionnels auxquels elle est soumise lors des interactions ordinaires. Elle revêt une dimension beaucoup plus réflexive dans ce cadre et acquiert une valeur intrinsèque, pour peu que les conditions existent pour qu'elle soit entendue. Comme en témoignent les « libres propos » et « retours d'expériences », c'est non seulement la « production » de cette parole qui a de l'importance, mais aussi sa diffusion qui permet de la faire exister aux yeux de la personne elle-même. Ces éléments d'analyse rejoignent parfaitement les théories de la reconnaissance qui stipulent que l'identité individuelle est très dépendante du contexte de l'échange social, et donc de la reconnaissance par autrui. *A contrario*, l'absence de reconnaissance produit mépris et invisibilisation, voire humiliation (Honneth, 2002).

Un formatage de la parole « par le haut »

Même en dehors de l'institution, donc sur un terrain *a priori* moins formaté par des logiques professionnelles et administratives, la prise en compte de la parole des personnes âgées en général ne va pas de soi. Elle est alors formatée par d'autres types de normes. Le premier type est induit par les politiques publiques. Ces dernières contribuent à fabriquer des catégories qui reposent sur des publics-cibles. Cela revient à identifier un public, en fonction du ou des problèmes qui est ou sont à traiter, et surtout à le considérer comme le simple récipiendaire d'actions et de prestations pensées pour lui (« Que peut-on faire pour les personnes âgées ? »). Il en résulte une approche majoritairement déficitaire qui influe, ensuite, sur la manière dont les professionnels sont amenés à intervenir. Ce processus a été très marqué avec la politique publique menée en direction des personnes âgées dépendantes, que le changement de sémantique autour du soutien à l'autonomie n'a pas véritablement réussi à inverser (Ennuyer, 2004).

Le pouvoir de l'État ne réside pas seulement dans la construction de ses politiques publiques et des catégories afférentes. Il définit également les scènes sur lesquelles la parole des retraités et des personnes âgées peut trouver place. Comme nous l'avions montré (Argoud & Puijalon, 1999), le contenu de « la parole représentée » est très largement induit par les préoccupations du moment des pouvoirs publics : ces derniers ont la capacité d'orienter ce sur quoi doit porter le débat public. Mais l'État n'est pas le seul acteur à produire des catégories, des normes et des scènes susceptibles d'orienter la parole des personnes concernées. Depuis quelques années, la silver économie représente un champ nouveau focalisé sur la figure du senior. Elle dispose pour ce faire d'un ensemble de moyens financiers, matériels et symboliques capables d'orienter les termes du débat. Si la silver économie cherche à promouvoir une approche qu'elle veut positive du vieillissement, elle n'en reste pas moins un puissant vecteur capable d'orienter le débat public et de façonner, par le haut, des réponses aux besoins supposés des « seniors » et de leur entourage.

L'émergence créatrice d'une parole « par le bas »

Les contributions rassemblées dans « La parole des vieilles et des vieux » visent donc à donner à voir une autre réalité du vieillissement, moins dépendante des figures dominantes. Ce pas de côté correspond à un mouvement plus large de contestation de politiques et de pratiques largement construites en extériorité. Cette contestation peut provenir de l'intérieur, par les personnes vieillissantes elles-mêmes qui ne se reconnaissent pas dans ce qui est fait pour elles ou dit sur elles. Nous avons donné la parole dans ce double numéro à ces personnes qui cherchent à inventer d'autres manières de dire le vieillissement. Force est toutefois de constater qu'à ce jour ce mouvement est minoritaire, élitiste diraient certains, compte tenu des ressources sociales nécessaires pour le porter sur la scène publique. Mais la faiblesse de l'expression des vieilles et des vieux ne doit pas occulter la créativité et la richesse des expériences visant à recueillir cette parole. Ce deuxième numéro est particulièrement éclairant quant à la multiplication d'initiatives, recourant à des supports très variés, dont l'ambition est de donner forme à cette parole émanant de publics qui, spontanément, n'auraient pas eu les moyens de se faire entendre. Si les techniques utilisées et les objectifs varient, elles n'en ont pas moins en commun d'avoir un puissant effet transformatif sur les personnes elles-mêmes qui prennent conscience de la valeur de ce qu'elles ont à dire et sur la société en général qui peut ainsi avoir accès à une autre compréhension des réalités plus intrinsèques que recouvre le vieillissement.

Présentation des articles du numéro

Un des objectifs transversaux aux deux numéros de *Gérontologie et société* est de réaffirmer que la parole des personnes concernées a de la valeur et doit, à ce titre, être entendue. Bien que les deux numéros de la revue s'inscrivent dans cette même veine, ce deuxième tome aurait pu avoir pour sous-titre « Et si on tendait l'oreille ? ». Il s'agit en réalité du titre utilisé en guise d'introduction par *Mathilde Boucher et Pauline Orain*

dans leur article. Au-delà de trouver des supports et des opportunités pour que les vieilles et les vieux puissent prendre la parole, il est nécessaire que cette dernière soit entendue. Or ce ne peut être le cas que si la société dans son ensemble est prête à entendre ce que les vieilles et les vieux ont à dire. Le verbe « entendre » signifie percevoir par l'ouïe, mais il signifie aussi percevoir par l'intelligence. Dans ce second sens, il traduit un mécanisme de prise de conscience de la part de la personne qui reçoit cette parole. Or les sociétés âgées ont tendance à dévaluer la parole des vieilles et des vieux. Ce mécanisme de dévaluation est parfois réapproprié par les personnes âgées elles-mêmes qui, au fur et à mesure que leurs cercles de sociabilités se restreignent, peuvent être amenées à considérer qu'elles n'ont plus rien d'intéressant à dire, voire qu'elles sont inutiles dans la société actuelle.

Le point de vue des personnes concernées

Ce travail de décentrement correspond précisément à ce que propose *Marion David*, docteure en sociologie, à travers la thématique des proches aidants qu'elle aborde de manière originale. Alors que traditionnellement les recherches menées s'intéressent au vécu des aidants, celles-ci mentionnent rarement le point de vue des personnes aidées concernant leurs aidants. Dans sa contribution, elle propose un renversement de perspective, à l'instar du film de Florian Zeller *The father* (2021) qui plongeait le spectateur dans le point de vue du père âgé, et non pas seulement dans celui de sa fille aidante. Selon les propres termes de *Marion David*, il s'agit, en prenant au sérieux la parole des aidés, de réintégrer leur expérience dans l'analyse des configurations d'aide. L'étude monographique qu'elle a menée dans des localités des Pays de la Loire autour de trente situations, met en évidence le rôle majeur joué par les personnes âgées dans la mise en place de la configuration de soutien qui les entoure. Loin de simplement subir une situation d'aide, la chercheuse a pu observer les divers arbitrages auxquels donne lieu la demande d'aide, selon que la personne s'en tienne aux frontières de sa famille ou qu'elle fasse intervenir des réseaux extrafamiliaux. Plusieurs registres d'action se dessinent, allant de la déprise à la sollicitation ciblée d'un membre de la famille ou d'un tiers pour obtenir de l'aide.

En contrepoint, *Hélène Prévôt Huille* s'intéresse à un espace de parole institué par la loi du 2 janvier 2002, à savoir les conseils de la vie sociale (CVS). Plus précisément, à partir d'une enquête menée au sein d'une résidence autonomie, elle cherche à comprendre pourquoi les résidents n'investissent pas les dispositifs institutionnels de participation. La question se pose d'autant plus en résidence autonomie que la personne dispose *a priori* des moyens physiques et psychologiques de « prendre la parole ». À partir de l'histoire de vie de trois dames âgées, l'auteure identifie différentes postures de l'usager – citoyen, consommateur, assujéti. Ces postures, qui reflètent une part de liberté, s'avèrent difficilement conciliables dans un espace public de dialogue. Ce qui amène l'auteure à conclure que la résidence autonomie ne constitue pas une communauté de valeurs et que les dames rencontrées ne se sentent pas solidaires d'un ensemble signifiant. La prise de parole ne va donc pas de soi, quand bien même il existe des espaces dûment institués. D'autres éléments doivent être réunis pour que les vieilles personnes trouvent du sens à s'exprimer au sein de ces espaces.

Des expériences et des démarches pour rendre audible la parole

Ce constat nous amène à explorer d'autres démarches tentant de dépasser ces obstacles pour rendre audible une parole qui peut avoir tendance à être invisibilisée. Dans cette perspective, ce numéro de *Gérontologie et société* rassemble de nombreuses initiatives menées en ce sens. Le lecteur pourra ainsi découvrir diverses méthodologies et expérimentations permettant de recueillir et de valoriser la parole des vieilles et des vieux, particulièrement celle qui ne s'exprime pas spontanément ou, tout au moins, celle qui n'est guère écoutée.

Le premier article rédigé en ce sens s'inscrit dans la discipline des sciences de l'éducation et de la formation qui a développé une approche féconde fondée sur des récits de vie. Il s'agit de l'article rédigé par *Anne Dizerbo*, chercheure associée au laboratoire EXPERICE de l'Université Sorbonne Paris-Nord, qui relate le résultat de ses investigations menées dans le cadre d'une recherche biographique en éducation. Plus précisément, sa contribution vise à comprendre les enjeux biographiques de la transition de personnes âgées de plus de 85 ans de l'autonomie vers l'accompagnement. À travers l'outil du récit de vie, elle tente de comprendre comment la personne vieillissante peut maintenir ou retrouver une image de soi unifiée, une continuité et une cohérence du parcours de vie, malgré la survenue de changements importants, comme une diminution des capacités physiologiques ou cognitives pouvant menacer son autonomie décisionnaire. Au-delà de l'intérêt d'effectuer un tel travail biographique pour la personne elle-même, l'auteure évoque une piste en matière de formation de tous les acteurs, dont les professionnels qui sont en réalité eux-mêmes concernés par les processus dans lesquels se trouvent ceux qu'ils accompagnent. Elle recourt pour cela au concept de transbiographisation, qui peut aider à repenser la manière de prendre soin des personnes âgées. Plus globalement, à travers la prise en compte de la parole des vieilles et des vieux, c'est l'élaboration d'une nouvelle culture du vieillissement qu'elle propose afin de permettre à celles et ceux qui vieillissent de mieux affronter les épreuves qui jalonnent l'avancée en âge.

Dans le prolongement de cette idée, *Marin Buyse* et *Bertrand Gevart* nous livrent un retour d'expérience à partir d'une maison communautaire appelée La Parenthèse, qui est située dans la province de Namur (Belgique). Il s'agit d'un accueil de jour pour des personnes de soixante ans et plus en quête de lien social et de convivialité. Les seniors s'y retrouvent pour échanger, partager leurs expériences et leurs conseils, mais aussi pour faire entendre leur voix sur les questions qui touchent à leur quotidien et à leur avenir. Il s'agit d'un public qui ne s'inscrit pas facilement dans des démarches de participation sociale compte tenu de trajectoires de vie marquées par la précarité, le manque de soutien familial et des difficultés d'accès aux services sociaux. Pour lutter contre ces freins, un partenariat a été établi avec l'association ÂGO qui organise des ateliers pour faciliter l'expression de la parole sur diverses thématiques. En analysant cette expérience, les auteurs démontrent les potentialités offertes par les démarches d'éducation permanente qui, par le biais d'outils adaptés, comme le dispositif du Carnet de vie, permettent de surmonter les difficultés à parler. L'une des forces de l'éducation permanente est d'encourager une émancipation à la fois individuelle et

collective. Il s'agit de transcender le « je » individuel au profit d'un « nous » qui reflète la dimension commune des problématiques abordées. Ainsi, la plainte individuelle peut se transformer, progressivement, en une parole partagée, voire en des prises de position citoyennes.

L'association *Nos Mémoires Vives* (Mathilde Boucher, Pauline Orain) présente un autre retour d'expérience situé, cette fois-ci, en France. Il s'agit d'une association qui collecte des récits de vie sous forme sonore, en s'appuyant sur une méthodologie issue des sciences humaines. Elle développe ici une expérimentation intitulée « Un quartier solidaire pour nos aînés » menée en partenariat avec le Centre Communal d'Action Sociale de Montpellier. Toute l'ambition de cette action ne consiste pas simplement à collecter des témoignages. Il s'agit d'une véritable recherche-action permettant d'aborder la thématique de la vieillesse et de l'isolement de façon immersive et ancrée sur le territoire. Par une démarche au long cours allant de la collecte individuelle de la parole à sa restitution publique, en passant par des temps intermédiaires d'échanges et de co-construction, les auteures décrivent les processus de transformation engagés. En l'occurrence, elles montrent le plaisir et la considération que les personnes âgées ont éprouvés à être écoutées avec attention. Au-delà de la parole, c'est la question du renforcement du lien social qui transparaît.

Stéphanie Lampert et Stéphanie Ferrer Levesque, quant à elles, nous font part dans un Libre-propos de l'expérience menée respectivement au sein de l'association Les cheveux blancs et de la micro-entreprise À voix haute ! Dans leur contribution, elles nous rappellent la phrase écrite par Simone de Beauvoir en 1970 à propos des vieilles personnes : « Si on entendait leur voix, on serait obligé de reconnaître que c'est une voix humaine » (p. 8). Elles ont donc suivi ce fil conducteur pour donner plus de place aux récits de vie et aux savoirs expérientiels des vieilles et des vieux et, ainsi, tenter de modifier le rapport à la vieillesse. Dans cette perspective, l'association Les cheveux blancs repère des personnes âgées isolées et leur propose des accompagnements individuels, tandis qu'À voix haute ! organise des ateliers collectifs basés sur les récits de vie et les pratiques narratives. Non seulement cela leur permet de redonner une voix aux vieilles et aux vieux, mais elles utilisent également ce matériau pour valoriser la dimension relationnelle de l'aide et du soin aux personnes âgées et sensibiliser la société aux regards et aux pratiques à l'égard des plus âgés : formation des professionnels, actions intergénérationnelles, tribunes citoyennes, podcasts, expositions, etc. En particulier, leur postulat est qu'en donnant plus de temps à l'écoute des besoins existentiels dans la relation d'aide et de soins, les réponses au vieillissement seraient bénéfiques à la société dans son ensemble.

L'association Pourquoi pas vieille, créée en 2013 afin de réfléchir aux spécificités du vieillissement au féminin, nous rapporte une autre expérience ayant pour support la « voix ». À l'instar des ateliers radiophoniques menés dans une unité de soins de longue durée du CHU de Bordeaux présentés dans le numéro précédent, Alexia Guignard présente la démarche l'ayant conduite à concevoir une émission réalisée à partir d'ateliers proposés à des femmes de différents âges pour raconter ce que c'est d'être vieille. Considérant que l'expérience de l'avancée en âge est différente selon le

genre, elle a voulu instituer un espace privilégié d'expression pour mettre en avant la parole de citoyennes engagées dans un processus de réflexion et d'actions en tant que vieilles femmes. Par la même occasion, il s'agissait de valoriser un savoir expérientiel tiré de leurs expériences du vieillir. Concrètement, cette démarche prend la forme d'ateliers, d'interviews réalisés avec des femmes de tous âges et donne lieu à une émission mensuelle d'une durée moyenne de vingt-six minutes diffusée sur deux radios associatives finistériennes. L'article permet de suivre le processus, comme dans la contribution de *Mémoires Vives*, qui permet de passer de la parole pour soi à la parole publique. D'une parole intime pour dire et penser la vieillesse, l'enjeu des ateliers radiophoniques est de porter une voix collective auprès d'un public plus large, comprenant d'autres femmes et hommes de différentes générations, et peut-être de contribuer à faire évoluer les représentations sociales.

De son côté, l'association Les Petits Frères des Pauvres joue également un rôle bien connu pour faire entendre la parole des vieilles et des vieux. Son action se focalise sur un public spécifique, à savoir les vieux pauvres isolés. Cette cible est au cœur des activités de l'association qui estime que, du fait du cumul de fragilités et exclusions multiples, il s'agit d'une population particulièrement inaudible. D'ailleurs, les auteurs (*Isabelle Sénécal, Quentin Llewellyn, Hélène Gilquin*) font part des importantes difficultés méthodologiques et éthiques que l'association peut rencontrer pour recueillir cette parole auprès de personnes ayant parfois des troubles cognitifs ou ayant du mal à exprimer leur ressenti. Surtout, ils présentent les outils utilisés pour porter la parole des publics âgés isolés et fragilisés auprès d'un auditoire plus large. Cette fonction de plaidoyer repose, depuis 2017, sur un rapport annuel, qui se compose lui-même d'un Baromètre sur la solitude et l'isolement des personnes âgées publié tous les quatre ans et de rapports intermédiaires thématiques. Les Petits Frères des Pauvres publient également un autre type de plaidoyer intitulé « Paroles de... » afin de proposer aux personnes accompagnées par l'association de s'exprimer sur des sujets sociaux d'actualité. D'une manière générale, Les Petits Frères des Pauvres s'emploient à développer divers modes de diffusion de la parole des vieilles et des vieux, comme par exemple, le podcast « Même pas mort » qui mêle paroles d'experts et de personnes âgées, ou l'exposition photo « Pauvres vieux » qui associe des images réalisées par un photographe professionnel et des textes sur les parcours de vie des personnes âgées photographiées. L'objectif en fin de compte est de casser les préjugés et de favoriser la citoyenneté jusqu'au bout de la vie.

Des organisations porte-parole

Dans le précédent volume de *Gérontologie et société*, un entretien croisé associant le CNaV, Old'Up et Citoyennage avait permis de comprendre, du point de vue de leurs représentantes, les conditions d'émergence de ces organisations, leurs objectifs et leurs méthodes de travail. Il s'agissait alors de mieux appréhender la spécificité de trois organisations nationales présentes en France – sans doute les plus connues – et illustrant une nouvelle posture des vieilles et des vieux dans le débat public. Dans ce deuxième volume de la revue, deux de ces organisations sont de nouveau évoquées.

La première est le Conseil National autoproclamé de la Vieillesse qui est analysé, de l'extérieur, par *Hélène Blasquiet-Revol*, docteure en géographie et sciences politiques. Elle analyse la manière dont ce collectif cherche à redéfinir la vieillesse comme un enjeu politique et identitaire, en rompant avec les cadres institutionnels traditionnels de représentation. Ainsi, *Hélène Blasquiet-Revol* met en valeur l'originalité du positionnement du CNaV qui privilégie un modèle d'action basé sur l'autoreprésentation des vieilles et des vieux, en tant que sujets et acteurs de leur propre combat. Mais elle pointe également sa fragilité et s'interroge sur sa pérennité dans la mesure où la composition sociale relativement homogène du collectif peut limiter sa capacité à toucher des publics plus précaires ou éloignés des circuits militants et donc à parler au nom de tou(te)s les vieilles et les vieux. Il n'en reste pas moins que l'activisme du CNaV et d'autres organisations similaires pourraient ouvrir la voie à une transformation de la manière dont la vieillesse est perçue et traitée en France.

La deuxième organisation présente dans ce numéro est Citoyennage. Là, le registre d'écriture est très différent puisque cette contribution a été rédigée par les membres (âgés) de Citoyennage. Pas moins de 15 autrices et auteurs ont contribué à sa rédaction collective (*Isabelle Hartvig, Joël Bailly, Andrée Bardon, Françoise Barrault, Monique De La Rue, Odette Fleury, Noëlle Grison, Pierrette Julienne, Claudine Labasque, Huguette Michel, Renée Planchais, Mauricette Poulthier, Fernande Texier, Simone Viguié, Philippe Wender*) ! Ces derniers ne constituent pas tout à fait le même profil que ceux participant aux activités du CNaV puisqu'ils sont constitués uniquement de personnes âgées aidées en établissement ou à domicile. Néanmoins, les objectifs généraux restent les mêmes : il s'agit de faire entendre leur parole pour retrouver un pouvoir d'agir, une place, faire changer le regard, et lutter activement contre la discrimination par l'âge. Dans cette perspective, ils jouent également un rôle de porte-parole dans divers lieux où des décisions qui les concernent peuvent être prises. Mais leur spécificité est de porter la parole des personnes très âgées et souvent fragilisées pour faire en sorte qu'elle ne soit pas monopolisée par les professionnels. Comme il est rappelé, la devise de Citoyennage est : « *Les personnes âgées s'expriment et les professionnels écoutent* ».

Cette partie se conclut par un entretien collectif qui a été réalisé par *Marion Scheider-Yilmaz*, cheffe de projet Ateliers de Design Citoyen à la Chaire internationale Sociétés inclusives et avancée en âge (SIÂGE) à l'université de Lorraine. Cet entretien permet de recueillir le point de vue de trois représentants siégeant au Conseil des seniors de la Grande Région (CSGR) : *Romain Mauer*, son président, *Claude Lhermitte*, membre du Conseil des seniors de la ville de Metz, *Christian Simon*, membre du Conseil provincial des aînés de Wallonie. Le CSGR est un organisme transfrontalier constitué pour « *défendre les droits, la participation et le bien-être des seniors* » au sein d'un espace regroupant la Sarre, la Lorraine, le Luxembourg, la Rhénanie-Palatinat et la Wallonie. Ainsi, cet article final suggère que les questions que posent et les solutions qui émergent dans ce dossier se retrouvent aussi au-delà des frontières françaises.

Références

- Argoud, D. (2022). La parole des vieux est-elle mieux entendue à l'heure des pratiques inclusives ? *Gérontologie et société*, 44(167), 117-129. <https://doi.org/10.3917/g1.167.0117>
- Argoud, D., Becquemin, M., Cossée, C., & Oller, A.-C. (2017). *Les nouvelles figures de l'usager. De la domination à l'émancipation* ? Presses de l'EHESP.
- Argoud, D., & Puijalon, B. (1999). *La parole des vieux : enjeux, analyse, pratiques*. Dunod.
- Ayats, J., & Plan, O. (dir.) (2026). *Vieillir femme. Une vieille peut en cacher bien d'autres...* Érès. <https://doi.org/10.3917/eres.plan.2026.01>
- Cerdan, M. (2026, avril 5). Corps vieillissants, désirs vivants : une révolution discrète se joue sur les écrans. *The Conversation*. <https://theconversation.com/corps-vieillissants-désirs-vivants-une-revolution-discrete-se-joue-sur-les-ecrans-279010>
- Clot, Y. (2021). *Le prix du travail bien fait. La coopération conflictuelle dans les organisations*. La Découverte. <https://doi.org/10.3917/dec.clot.2021.01>
- De Beauvoir, S. (1970). *La Vieillesse*. Gallimard.
- Défenseur des droits. (2021). *Les droits fondamentaux des personnes âgées accueillies en EHPAD*. Rapport. https://www.defenseurdesdroits.fr/sites/default/files/2023-07/ddd_rapport_droits-fondamentaux-des-personnes-agees-accueillies-en-ehpad_20210505.pdf
- Dubet, F. (2002). *Le déclin de l'institution*. Seuil.
- Ennuyer, B. (2004). *Les malentendus de la dépendance. De l'incapacité au lien social*. Dunod.
- Faisca, E. (2021). La participation de l'enfant en protection de l'enfance : enjeux, conditions et obstacles. *Enfances, familles, générations*, (37). <http://journals.openedition.org/efg/11675>
- Guillemard, A.-M. (2026). *La gouvernance par l'âge : un mal français* ? L'Aube.
- Honneth, A. (2002). *La lutte pour la reconnaissance*. (Traduit de l'allemand par Pierre Rusch). Cerf. (Ouvrage original publié en 1992 sous le titre *Kampf um Anerkennung*).
- Lacharité, C., Chamberland, C., & Sellenet, C. (2015). *La protection de l'enfance. La parole des enfants et des parents*. Presses de l'Université du Québec.
- Messy, J. (1992). *La personne âgée n'existe pas : une approche psychanalytique de la vieillesse*. Rivages.
- Payet, J.-P., & Purenne, A. (dir.). (2015). *Tous égaux. Les institutions à l'ère de la symétrie*. L'Harmattan.
- Petiau, A. (2021). *De la prise de parole à l'émancipation des usagers. Recherches participatives en intervention sociale*. Presses de l'EHESP.
- Petits Frères des Pauvres. (2024b). *Paroles de vieilles (et vieux) sur le droit des femmes*. https://www.petitsfreresdespauvres.fr/wp-content/uploads/2024/05/recueil-paroles-droits-femmes_2024.pdf
- Viriot-Durandal, J.-P. (2003). *Le pouvoir gris. Sociologie des groupes de pression de retraités*. Presses universitaires de France.

e-mails auteurs

veronique0705fournier@gmail.com

argoud@u-pec.fr